



# Synthèse

Octobre - Novembre 2016

N°3



Nous nous retrouvons exceptionnellement dans le cadre du Conseil Local de Développement Durable à la Maison des Associations.

Environ 25 personnes assistent à cette rencontre. Marine Lingart introduit la rencontre par une présentation du projet de la Zac Coteaux-Beauclair, de son contexte, ainsi que des enjeux de la Concertation qui y est associée.

Lors de la dernière Promenade Urbaine organisée le 24 septembre dernier sur le toit du Domus, nous avons pu observer les formes urbaines ainsi que les différents matériaux existants. La prise de conscience du rôle des matériaux dans l'ambiance urbaine produite nous avait donné l'idée d'un atelier sur ce sujet.

Pour présenter l'Atelier, nous distinguons les matériaux du bâti de ceux de l'espace public. Lorsqu'on s'interroge : «Est-ce un matériau écologique ?»,

Dans le cadre du projet d'Aménagement du futur **ÉcoQuartier Coteaux-Beauclair**, la ville de Rosny-sous-Bois et son aménageur, la SPL Rosny Développement, ont entrepris une démarche de Concertation.

En vue d'une Labellisation **ÉcoQuartier**, les ateliers avec les habitants et les acteurs locaux abordent les enjeux du Développement Durable en ville.

## ATELIER - Conseil Local de Développement Durable Bâti et matériaux d'un ÉcoQuartier

le mardi 11 octobre 2016

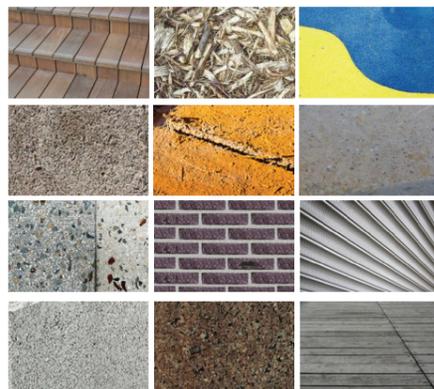
un certain nombre de critères sont à prendre en compte dans l'évaluation. Nous en proposons une dizaine : **origine, modalités de fabrication, cycle de vie, entretien, recyclage, réutilisation, esthétique, ergonomie, forme.**

À partir de ces thèmes de réflexion, nous pouvons mieux connaître un matériau, tentons l'exercice!

Avec comme support des exemples de matériaux à reconnaître ou à découvrir ainsi que des images d'ÉcoQuartier aux matériaux de construction variés, les participants ont pu se questionner sur l'intérêt à la fois écologique et esthétique du **choix des matériaux : de construction, de revêtement, du mobilier, des sols, ...**

Tout projet est une accumulation de compromis, surtout lorsqu'on parle d'ÉcoQuartier. Lors de la labellisation pour un ÉcoQuartier, celui-ci est noté sur un nombre important de critères qu'il s'agit de remplir plus ou moins afin d'obtenir le meilleur résultat possible, et le meilleur équilibre: prouver que le maximum d'efforts a été fait grâce à ce que la technique permet aujourd'hui. **À chaque projet, c'est un défi à relever!**

## Écologique ou non ?



C'est enfin l'occasion de présenter les premiers éléments du projet: **la phase AVP** (avant-projet) des espaces publics. Le programme énoncé dès les débuts de la concertation prend forme sur le papier: les premiers plans annoncent le dessin du futur quartier.

Après une présentation générale du schéma des objectifs paysagers et environnementaux, le plan masse présente les différents espaces publics et leur disposition spatiale.

Trois voies principales préexistantes structurent le quartier : la rue de Lisbonne, le boulevard Gabriel Péri et la Rue des Soudoux.

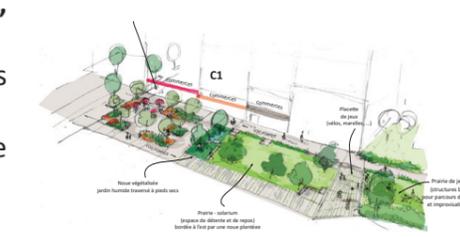
## ATELIER DE CONCEPTION n°3 Qualifier les espaces publics le mercredi 16 novembre 2016

### Les espaces publics créés

Ce qu'on appelle «espaces publics» concerne l'ensemble des espaces qui facilitent les circulations, et tous les usages de loisirs extérieurs dans la ville : **voies, places, parcs, espaces verts...**

Pour la Zac Coteaux-Beauclair, les espaces publics imaginés sont :

- La requalification de la rue de Lisbonne
  - La voie nouvelle
  - Le parvis de l'école
  - La place de quartier et le square linéaire
  - L'élargissement du chemin des Soudoux
  - Le bois du corridor écologique
- Nous en développons quelques-uns ensemble.



## Maintien d'une trame verte/ trame bleue conforme à l'OAP

### ESPACE PUBLIC :

- 1 NOUVELLE VOIE (18 M)
- 2 PLATEAU TRAVERSANT
- 3 PLACE DE QUARTIER
- 4 SQUARE DANS LE PROLONGEMENT DE LA PLACE DE QUARTIER ( 1 500M²)
- 5 CORRIDOR ÉCOLOGIQUE
- 6 ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DES SOUDOUX AMÉNAGÉ EN «VOIE» PARTAGÉE»
- 7 DÉPLACEMENT DE LA RUELLA BOISSIÈRE (RATP)
- 8 TROTTOIR SUD DE LA RUE DE LISBONNE
- 9 TROTTOIR NORD DU BOULEVARD GABRIEL PÉRI

### A RÉAMÉNER :

- 6 ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DES SOUDOUX AMÉNAGÉ EN «VOIE» PARTAGÉE»
- 7 DÉPLACEMENT DE LA RUELLA BOISSIÈRE (RATP)
- 8 TROTTOIR SUD DE LA RUE DE LISBONNE
- 9 TROTTOIR NORD DU BOULEVARD GABRIEL PÉRI

### ESPACE VERT PRIVÉ

